

Passy, mardi 21 mai 2019

La Communauté de Communes présente sa candidature au label Cit'ergie pour valoriser son exemplarité en matière environnementale

La CCPMB a été mise à l'honneur lors de la Journée nationale des collectivités Cit'ergie, qui se déroulait à Paris, ce jeudi 16 mai 2019. Cet événement était organisé par l'ADEME – l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. La CCPMB a présenté les particularités de sa candidature aux participants, les collectivités de la communauté Cit'ergie (en cours ou déjà labellisés). La Communauté de communes a commencé à travailler sur cette candidature « Cit'ergie territoire » dès décembre 2017. C'est une démarche inédite et innovante puisque la labellisation porte à la fois sur la CCPMB et sur les 10 communes (Combloux, Cordon, Domancy, Demi-Quartier, Les Contamines-Montjoie, Megève, Passy, Praz-sur-Arly, Sallanches, Saint-Gervais-les-Bains).



Cit'ergie – european energy awards- est un label européen qui récompense pour 4 ans les collectivités vertueuses pour la qualité de l'air et l'atténuation du changement climatique (économies d'énergie, énergies renouvelables, etc.). **C'est un outil d'amélioration continue des démarches environnementales.** Pour obtenir ce label, 6 domaines sont examinés par les auditeurs certifiés par l'ADEME : le développement territorial, le patrimoine bâti, l'approvisionnement énergétique, la mobilité, l'organisation interne et la communication / coopération

Le directeur général des Services - M. Izoard – était présent à Paris pour présenter cette démarche exemplaire à tous les participants.

Cette participation coïncide avec le dépôt de la candidature de la CCPMB pour obtenir le label Cit'ergie.

La commission nationale du label se réunit le 19 juin pour étudier les dossiers et donner une réponse.

